

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DECRET N° 83/II32 du 20/12/1983
/MTPS.DGTFP.DFP.SAV.F2

Portant promotion au titre de l'année 1977
de Monsieur MOHENGHO Médard, Administrateur
des cadres de la catégorie A hiérarchie I
des SAF (Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'arti-
cle 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.50 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/196/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/426 du 29.12.62 fixant le statut des ca-
dres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25.6.65 réglementant l'avan-
cement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/196 du 5.7.62 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Pre-
mier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 26.12.80 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644
du 26.12.80 portant nomination des membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 83/320 du 3.1.83 portant nomination d'un
Membre du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 83/II08 /MTPS.DGTFP.DFP.SAV.F du 19/12/1983
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1977
de Monsieur MOHENGHO Médard, Administrateur des cadres de la catégorie
A hiérarchie I des SAF (Administration Générale) ;

D.G.B.

D.C.F.

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er : Monsieur HOMENGOH Médard, Administrateur de 1er échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF (Administration Générale) en service au Ministère des Affaires Etrangères à Brazzaville, est promu au 2° échelon de son grade pour compter du 25.11.1977. ACC = néant.

ARTICLE 2.-: Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MINISTRION -

AMPLIATIONS :

JORPC.....1
DGTFP/DFP.....3
D.G.B.....3
D.C.F.....2
MINI.AF.ETR.....2
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1
SGCM/BG.....2/-

Brazzaville, le 20 Décembre 1983

- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA -

Le Ministre des Finances,

- Itihi Ossetounba LEKOUNDZOU -